



PLAN PLURIANNUEL DE GESTION DU BASSIN VERSANT DU PEUGUE à Bordeaux, Mérignac et Pessac

BILAN INTERMEDIAIRE DE CONCERTATION

Phase 2 : Elaboration de la stratégie du plan de gestion



Ville de
PESSAC



LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Dans le cadre de l'élaboration du plan pluriannuel de gestion (PPG) du bassin versant du Peugue, une concertation non-réglementée simplifiée a été ouverte depuis le 28 mars 2024.

Après une première phase de diagnostic du bassin versant réalisée durant l'hiver 2023 – 2024, une deuxième séquence de concertation a été menée entre mai et juillet 2024 correspondant à la phase 2 du projet. Avec l'objectif d'enrichir l'élaboration de la stratégie à adopter pour faire face aux défis rencontrés par les cours d'eau, elle comprenait :

- La diffusion d'un kit de communication à destination des communes associées au projet (Bordeaux, Mérignac et Pessac),
- La mise en ligne du site via la plateforme de la participation de Bordeaux Métropole, (voir annexe n°4) accessible à l'URL suivante : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/plan-de-gestion-du-peugue>,
- Des stands de sensibilisation et de contribution, à destination des habitants des trois communes,
- Des balades-débat adressées aux riverains et usagers des trois cours d'eau,
- Des temps de travail avec les associations et les instances participatives locales.

LE DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE CONCERTATION



LE REGISTRE DES CONTRIBUTIONS NUMERIQUES

Un registre de contributions permet à chaque personne souhaitant s'exprimer au sujet d'un projet de laisser une question, une remarque, ou un avis par écrit. En ligne depuis le 28 mars 2024, la plateforme a permis de recueillir **26 contributions citoyennes** jusqu'à présent.



LE KIT DE COMMUNICATION

Afin de favoriser la mobilisation des citoyens lors de deuxième phase de concertation, un kit a été produit avec des actions de communication. Il a eu pour vocation de faire connaître la démarche d'élaboration du PPG auprès du grand public en créant du contenu « prêt à partager » par la collectivité et les services de communication des trois communes associées au projet.

Il est composé :

- D'affiches / supports pédagogiques,
- De contenu numérique prérédigé pour communiquer sur les sites internet et les réseaux sociaux des mairies : un publiréditionnel, une foire aux questions et un communiqué de presse,
- De la création d'une base de données de contacts en accueil des mairies et des associations du territoire (80 contacts).

Le flyer, initialement créé pour la première phase de la concertation, a été mis à jour par l'équipe projet pour une diffusion en phase 2 avec l'objectif de communiquer sur les modalités de concertation (annexe n°1 et n°2).

Parallèlement, un reportage vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=keLldkjdpGM>) a été diffusé sur TV7 en juin 2024 concernant le PPG du bassin versant du Peugue ainsi que la participation citoyenne associée. La vidéo compte environ 200 visualisations sur la plateforme Youtube à cette date.



LES STANDS DE SENSIBILISATION ET DE CONTRIBUTION

Dans l'objectif de sensibiliser les riverains et les usagers et de recueillir leurs attentes sur la gestion des trois cours d'eau, **5 stands de proximité** ont été organisés au printemps 2024 et répartis sur le périmètre d'intervention. Les stands participatifs ont été tenus par deux animateurs de l'agence Neorama.



Environ 170 personnes rencontrées

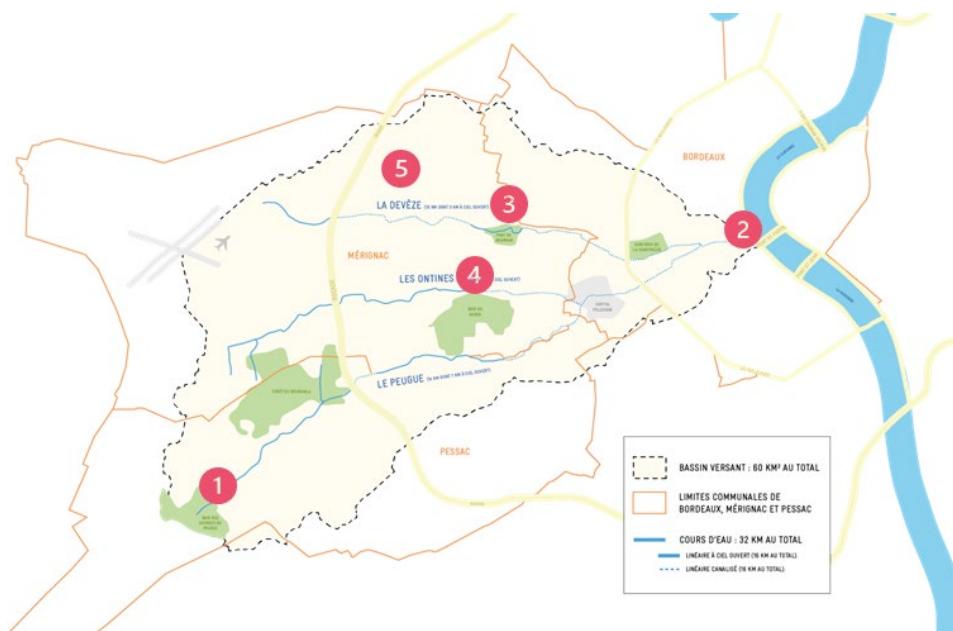


102 contributions



144 réactions

Liste de stands organisés



- Stand #1 réalisé dans le cadre de la 19^e édition du « Printemps de la Forêt du Bourgailh » à Pessac, samedi 20 avril de 10h à 13h, environ 20 personnes rencontrées.
- Stand #2 réalisé à la Maison écocitoyenne de Bordeaux, jeudi 16 mai de 17h à 20h, dans le cadre de la balade « Et si la Garonne commençait aussi au cœur de Bordeaux ? » de l'association Percevoir, 19 personnes rencontrées.
- Stand #3 réalisé au Parc du Bourran à Mérignac, mercredi 22 mai de 14h à 17h, 28 personnes rencontrées.
- Stand #4 réalisé au Pôle d'Echange Multimodal à Mérignac, jeudi 30 mai de 16h à 19h, 52 personnes rencontrées.

- Stand #5 réalisé dans le cadre de la 1^{ère} édition de la « Fête de la Nature et des Jardins » au Parc du Vivier à Mérignac, samedi 25 mai de 10h à 13h, 52 personnes rencontrées.

Les supports de contribution

Phase 1 : Etat des lieux et de diagnostic

La technique d'animation mobilisée lors du premier stand a consisté à :

- Un **atelier mur d'expressions** interrogeant les citoyens autour de trois volets : la fermeture au public des zones de promenade le long du ruisseau pour la préservation des berges et leur biodiversité, aider la biodiversité (animale et végétale) à se réinstaller le long des cours d'eau, et la réouverture à l'air libre de certaines parties canalisées du cours d'eau,
- Un **atelier cartographique**, pour permettre aux citoyens de repérer des points clés des autour de 4 thématiques : les abords des ruisseaux, les ressources en eau, les activités humaines et aménagement et la faune et la flore.

Phase 2 : Elaboration de la stratégie du programme pluriannuel de gestion

Les stands participatifs, réalisés lors de la deuxième phase, ont visé la définition et la priorisation des enjeux par :

- Un **atelier définition et priorisation des enjeux** à partir des constats de l'étude technique de diagnostic. Les participants ont priorisé trois enjeux à l'aide de gommettes.
- Un **atelier mur d'expression / brainstorming** recueillant les propositions d'action des citoyens.

Tableau 1: Liste des constats issus du diagnostic technique

La faune et la flore : espèces protégées, lutte contre les espèces invasives	<ul style="list-style-type: none">• Les Ontines et Le Peugue hébergent des nombreuses espèces animales et végétales• Une diversité très marquée d'espèces dans le Bois des Sources du Peugue avec de nombreuses espèces remarquables
La ressource en eau : qualité de l'eau, problématiques d'inondations et de sécheresse	<ul style="list-style-type: none">• Des zones d'inondation liées aux eaux pluviales sur les tronçons souterrains traversant Bordeaux• Des parties de rivières sans eau l'été dans le Peugue et les Ontines• Une qualité chimique du Peugue et des Ontines moyenne qui comporte des traces persistantes de polluants historiques• Des habitats aquatiques très peu diversifiés sur les trois cours d'eau
Les abords des ruisseaux (ripisylve) : état des milieux et entretien	<ul style="list-style-type: none">• Une partie de la ripisylve, zone écologique liée au cours d'eau, est fortement dégradée sur l'ensemble du bassin versant (55%) et une autre partie est en moyen état (41%)
Les activités humaines et l'aménagement à proximité	<ul style="list-style-type: none">• Des prélèvements et des rejets industriels dans les cours d'eau : domestiques, industriels, eaux pluviales• Des aménagements des berges réalisés lorsqu'il y a des problèmes de sécurité des biens et des personnes• 2 zones de dépôt de déchets recensées sur le Peugue et les Ontines• 2,6 kilomètres de protection de berges installées sur les trois cours d'eau, surtout en béton ou pieux de bois, qui sont en bon état• 13 obstacles identifiés qui empêchent le passage des poissons et des sédiments librement dans les cours d'eau



LES BALADES-DÉBAT

Afin de favoriser les échanges via un format de concertation de proximité, trois temps de débat sous forme de balade commentée ont été prévus entre juin et juillet 2024 sur inscription préalable :

- Balade-débat # 1 : autour du bois du Burck à Pessac et Mérignac, mercredi 19 juin de 14h30 à 16h30.
- Balade-débat # 2 : « Le long des Ontines » dans le quartier des Eyquems à Mérignac, mardi 25 juin 2024 de 18h à 20h, 6 participants.
- Balade-débat # 3 : autour de la forêt du Bourgailh à Pessac, samedi 6 juillet de 10h à 12h, 3 participants.



9 participants



9 contributions
écrites

Malgré le dispositif de communication mis en place autour de cet outil, la première balade-débat a été annulée faute de participants. Lors des deux autres temps, une déambulation sur place a permis aux participants de s'exprimer de **manière individuelle** à l'aide d'un support adapté (voir annexes n°5 et 6) permettant de :

- Identifier collectivement le tracé du cours d'eau, les sections ouvertes / fermées, accessibles au public ou privées selon le contexte, l'état existant et les problématiques présentes,
- Sensibiliser et faire de la pédagogie,
- Lister et prioriser les enjeux d'aménagement, de protection de la biodiversité et de partage de l'espace,
- Identifier les aménagements possibles afin d'améliorer la protection du milieu.

Le circuit a été séquencé en 4 temps d'arrêt commentés par l'équipe technique de Bordeaux Métropole, pour procéder à :

- Un échange autour du ressenti à chaque étape,
- Une explication/sensibilisation autour du milieu par l'équipe GEMAPI,
- Un partage des constats et remarques pour venir nourrir la concertation.



Les temps de travail avec les associations et les instances participatives locales, qui étaient initialement prévus durant la phase 2 du projet, ont été décalés à la phase 3 « Elaboration d'un plan d'actions et de la programmation) en septembre 2024.

LES ENSEIGNEMENTS DES CONTRIBUTIONS

LE REGISTRE DES CONTRIBUTIONS NUMÉRIQUES

Les contributions citoyennes en ligne ont permis aux participants d'évoquer plusieurs thématiques d'intérêt tout au long de la concertation autour du PPG du bassin versant du Peugue. Elles sont de nature variée et touchent plusieurs enjeux tels que **l'entretien urgent et régulier des cours d'eau** ainsi que **la gestion appropriée des cours d'eau et des berges**, la nécessité de préserver la biodiversité tout en **luttant contre les déchets et les espèces invasives**.

La grande majorité des contributions met l'accent sur des attentes autour de **l'amélioration de la qualité de vie des riverains et des usagers** et d'une **gestion durable et écologique** du bassin versant du Peugue.

Les citoyens et riverains sont en forte attente d'actions d'entretien des cours d'eau et des berges

- Des **actions de débroussaillage et d'élagage** des arbres sont demandées notamment pour éviter les débordements lors de fortes pluies.
- Des **actions de nettoyage des berges et cours d'eau** sont davantage sollicitées. Il est souligné l'urgence de nettoyer régulièrement les déchets, particulièrement au Moulin de Noès à Mérignac où la qualité de l'eau est signalée comme « déplorable » afin de prévenir la pollution et l'obstruction de l'eau. A ce sujet, un habitant met en évidence que les berges de la Devèze ne sont plus entretenues à la hauteur de la Rue clos du Pin Vert à Mérignac. Parallèlement, un autre habitant propose de poser des barrières sur certains tronçons afin d'éviter que les gens jettent des coupes de haies.
- **L'entretien des exutoires et bassins de rétention** reçoit un bon accueil des participants qui insistent sur la nécessité de maintenir en bon état l'exutoire entre le Peugue et le bassin de rétention de Cap de Bos pour assurer un écoulement fluide.
- **L'élimination des espèces invasives** : il est demandé le renforcement des actions de lutte active contre la renouée du Japon et de la Jussie afin de protéger les écosystèmes locaux.
- Une proposition d'action sur la **gestion des busages** est réalisée. Il s'agit d'entretenir ou de condamner les busages anciens ce qui pourrait représenter une solution pour éviter les problèmes d'inondation. A ce propos, un habitant remarque la présence d'une ancienne buse régulièrement pleine et pas entretenue dans sa propriété située à la rue Hélène Boucher à Mérignac.

Des problématiques relatives à la gestion des eaux pluviales et aux inondations sont signalées par les habitants et les riverains

- Des **inondations récurrentes** même lors des pluies modérées sont signalées. Du point de vue des habitants, la pose d'un ou deux récupérateurs d'eau serait souhaitable en cas de fortes pluies. Pour illustrer ce propos, plusieurs cas d'inondations de la Devèze ont été soulignés. C'est le cas de l'association des Riverains du Parc du Château de Mérignac (ARPCM) qui attire l'attention des inondations provoquées par la traversée de la Devèze dans les zones pavillonnaires IM20 et UM16-3. Des inondations sont également recensées à la Rue Hélène Boucher et dans les parcelles 380, 275, 379, et 271 de l'impasse Guynemer avec une fréquence de 3 à 4 fois par an.
- Un nécessité de **nouveaux aménagements** pour mieux gérer les eaux pluviales. Il s'agirait de transformer certaines parcelles en bassins de rétention ou jardins pédagogiques.

Un intérêt des habitants pour préserver la biodiversité et sensibiliser autour des zones à valeur écologique

- **Une priorité pour la préservation de la ripisylve et l'aménagement écologique** : du point de vue des habitants, certains secteurs sauvages identifiés doivent être préservés pour encourager la biodiversité et prévenir l'érosion. Les bords des Ontines et du Peugue doivent être rendus plus agréables et accessibles, tout en favorisant la biodiversité. Ainsi, la création de parcours agréémentés, la plantation d'arbustes et de petits arbres fruitiers, la désartificialisation des lits des cours d'eau pour recréer des méandres sont autant d'actions envisageables. Ces aménagements doivent être confiés aux professionnels du génie écologique, en plus des associations, afin d'assurer un suivi plus technique et rigoureux.
- **Les habitants sont sensibles** à la préservation des cours d'eau, notamment à ne pas utiliser de produits nocifs, et **aimeraient une mobilisation des citoyens** dans des actions de nettoyage.

D'autres contributions ont été effectuées recensant **des problématiques spécifiques** liées à l'état actuel des cours d'eau :

- **La prolifération des moustiques tigres**, particulièrement en été est exacerbée lorsque le Peugue est à sec.
- **L'érosion et effondrement des terrains** en raison du manque d'entretien des cours d'eau à l'Impasse des Jonquilles à Mérignac.
- **La pollution et les nuisances** : la présence d'odeurs désagréables évoquant des eaux usées.
- Des animations de plus en plus nombreuses et bruyantes, sources de dérangement de la faune locale.

En résumé :

Les contributions via le site de la participation portent majoritairement sur des attentes relatives à des actions d'entretien des cours d'eau et des berges. En guise de diagnostic, elles recensent les problématiques d'inondations et de gestion des eaux pluviales et des problématiques spécifiques liées à l'état actuel des cours d'eau.

LES STANDS PARTICIPATIFS

Dans une perspective générale, l'ensemble des stands a reçu un bon accueil de la part des citoyens. Les stands adossés à un événement, comme « Le printemps de la Forêt du Bourgailh » ou la « Fête de la Nature », ont connu une fréquentation plus importante en comparaison des stands réalisés de manière isolée. Les contributions recueillies lors de ces manifestations témoignent de la fréquentation quotidienne et de la connaissance pratique des ruisseaux par les participants.

Bien que la typologie des publics ait varié entre chaque stand, on constate une surreprésentation de riverains et des personnes connaissant ou sensibilisées aux problématiques des cours d'eau. Dans la majorité, il s'agissait d'adultes de plus de 50 ans. A l'inverse, il a été difficile de capter l'attention des passants plus jeunes et des familles.

Lors des stands, deux associations locales ont été rencontrées :

- L'association des riverains du Parc du château à Mérignac, qui a souligné un souci récurrent d'inondations à proximité de la Devèze et est intéressée pour participer à des temps de réflexions autour ce ruisseau.
- L'association des Passeurs de Mémoire de Pessac, qui organisait une conférence sur le Peugue le 22 juin 2024.

Parallèlement, des nombreuses personnes ont été sensibilisées et informées de la démarche de concertation par la distribution des flyers et des échanges.

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic du territoire

Le premier stand se déroulant lors de la première phase du projet d'élaboration du PPG, a eu pour objectif d'alimenter la phase de diagnostic et d'état des lieux. Le stand étant positionné à proximité du Peugue à Pessac, c'est ce ruisseau qui a majoritairement fait l'objet des contributions. La Devèze a été, en outre, évoquée à plusieurs reprises. Lors de ce stand, les participants se sont exprimés sur trois volets de débat : la fermeture des zones de promenade le long du ruisseau au public pour la préservation des berges et leur biodiversité, la réinstallation de la biodiversité (animale et végétale) le long des cours d'eau et la réouverture à l'air libre de certaines parties canalisées du cours d'eau.

Quant à la fermeture des zones, les participants se sont positionnés autant pour la préservation de la biodiversité que pour des activités humaines. On a également constaté des positions majoritairement en faveur de limitations d'accès en fonction des usages.

Concernant le volet de réinstallation de la biodiversité le long des cours d'eau, les contributions reçues confirment l'intérêt des participants pour une gestion en faveur de la biodiversité.

Finalement, les participants se sont positionnés plutôt pour la réouverture des ruisseaux canalisés.

En résumé :



Les citoyens interrogés seraient plutôt en faveur des mesures concernant la réinstallation de la biodiversité le long des cours d'eau et les aménagements pour la réouverture à l'air libre de certaines parties canalisées du cours d'eau.

Parallèlement, les participants ont contribué majoritairement sur l'atelier cartographique en repérant 16 points positifs et négatifs des trois cours d'eau autour de quatre axes thématiques :

- La faune et la flore : espèces protégées, lutte contre les espèces invasives
- La ressource en eau : qualité de l'eau, problématiques d'inondations et de sécheresse
- Les abords des ruisseaux (ripisylve) : état des milieux et entretien
- Les activités humaines et l'aménagement à proximité

Phase 2 : Elaboration de la stratégie

Lors des stands réalisés dans cette phase, les participants ont été invités à prendre connaissance des principaux résultats issus de l'étude technique de diagnostic, à réagir, à prioriser des enjeux/problématiques et à s'exprimer sur des actions concrètes à mettre en place.

Les enseignements du mur d'expression thématique

De manière générale, on constate une forte adhésion ou sensibilisation des participants à la priorisation des enjeux thématiques liés aux **activités humaines, l'aménagement à proximité et à la ressource en eau**.

Stand #2 - Maison écocitoyenne (Bordeaux)

Lors de ce stand, les participants se sont positionnés davantage en faveur de la priorisation des enjeux liés à la continuité **écologique des cours d'eau, la gestion des déchets et l'érosion des berges**. Ainsi, on constate une adhésion importante des participants aux enjeux liés à la ressource en eau. En revanche, malgré des contributions moins nombreuses, on aperçoit un intérêt persistant des participants pour entreprendre des actions sur la préservation de la ripisylve et de la faune et la flore. Parallèlement, certains habitants rencontrés partagent l'intérêt d'agir sur la préservation des ressources naturelles et la biodiversité des cours d'eau sans se positionner sur un enjeu particulier.

Stand #3 - Parc du Bourran (Mérignac)

Les habitants rencontrés lors du stand montrent un intérêt collectif avéré pour les enjeux liés aux **usages domestiques et industriel des cours d'eau** avec une appétence particulière pour les enjeux en lien avec le maintien de la continuité écologique des cours d'eau et de la protection et l'aménagement des berges. De la même manière, on constate un public fortement motivé par la mise en place d'actions sur la gestion des risques d'inondation et la qualité des eaux ainsi qu'un intérêt persistant sur les enjeux de protection de la biodiversité et des milieux aquatiques.

Stand #4 - Parc du Vivier (Mérignac)

Les participants ont davantage priorisé les enjeux concernant **les rejets industriels, la lutte contre les obstacles créés par l'activité humaine** ainsi que du **maintien de la biodiversité** des cours d'eau.

Stand #5 - PEM Arlac (Mérignac)

On constate une forte adhésion des participants à la priorisation des enjeux portant sur des problématiques amplifiées par les activités humaines : la **gestion des zones de dépôt de déchets, la lutte contre les obstacles à la continuité écologique et la préservation de la qualité de l'eau**. Parallèlement, les participants expriment leur intérêt à prioriser des enjeux liés à la **préservation de la biodiversité** : la ripisylve, la faune et la flore.

Les enseignements du mur d'expression « actions »

Stand #2 - Maison écocitoyenne (Bordeaux)

Les participants sont force de proposition d'actions préventives en faveur du **maintien de l'écoulement naturel de l'eau et la stabilité des berges**, ils aimeraient que les cours d'eau soient nettoyés régulièrement et qu'ils aient la place de déborder lors des inondations. En outre, ils proposent de **mettre en place des mesures correctives** en cas du non-respect de la réglementation, davantage d'actions de **prévention d'éducation environnementale** à destination du public scolaire et du grand public, et la création d'une brigade verte.

Stand #3 - Parc du Bourran (Mérignac)

Dans un premier temps, l'intérêt des participants pour les enjeux liés aux usages domestiques et industriels des cours d'eau se traduit par une majorité de contributions sur cet axe thématique. Les participants se sont exprimés principalement sur des propositions d'actions en **faveur du maintien de l'écoulement naturel de l'eau et la stabilité des berges**. Ils aimeraient que les cours d'eau soient nettoyés davantage, que les fonds soient dragués et la réduction des barrages afin d'éviter les inondations.

Les participants montrent un intérêt pour la mise en place d'actions de **lutte contre les pollutions et les nuisances, d'éducation environnementale et des mesures correctives contre la pollution**. A ce sujet, ils proposent « *d'éduquer les citoyens et tanner les industriels* ».

Parallèlement, une action préventive en lien avec les projets d'aménagement urbain est proposée par un participant : « *La prise en compte de la géologie des terrains sur lesquels les cours d'eau passent. Anticipation sur les aménagements urbains/constructions de bâtiments* ».

Dans un deuxième temps, des actions d'entretien de la végétation des cours d'eau et des berges sont accueillies favorablement par les participants ainsi que des actions de régulation du débit de l'eau sur la Devèze afin de favoriser la circulation de l'eau comme la création d'un cours d'eau artificiel en amont ou l'ouverture périodique des écluses pour éviter le développement de cyanobactéries dans l'eau stagnante.

Enfin, d'autres participants proposent des actions de préservation de la faune et de la flore telles que le développement de programmes pédagogiques pour les jeunes publics et des actions de préservation des espèces de poissons qui y vivent.

Stand #4 - Parc du Vivier (Mérignac)

Les participants proposent d'avantage d'actions concernant l'aménagement des abords des ruisseaux. Sur le Pont des Lavandières, les participants aimeraient qu'un espace de baignade soit aménagé et qu'un second pont soit créé 300 mètres en aval. Concernant les Ontines, ils aimeraient particulièrement pouvoir le longer tout du long et que les zones fermées soient ouvertes au public (en aval du parc Lucatet).

Ils proposent également des actions de sensibilisation des usagers comme la mise en place de panneaux explicatifs sur les insectes ou les ruisseaux et la maîtrise de l'activité humaine par le contrôle de la construction des habitations autour des cours d'eau.

Les habitants se sont par ailleurs exprimés sur des actions visant à favoriser le développement de la faune et de la flore, tout en les régulant, comme l'enlèvement des algues vertes et des algues bleues.

Concernant les ressources en eau, les habitants proposent d'améliorer l'efficacité des infrastructures destinées à la gestion des flux de l'eau par :

- Des actions sur l'écluse du Bourran : la réalisation d'une étude technique sur les crues entraînées par l'écluse et une meilleure coordination pour diminuer les inondations,
- La désimperméabilisation des sols, le stockage de l'eau en prévision des sécheresses,
- L'entretien des infrastructures de la Devèze,
- La réflexion sur le reméandrage et les évacuations dans les berges artificialisés.

Quant à l'état des abords des ruisseaux, les participants proposent de nettoyer et aménager la ripisylve, tout en créant un habitat naturel par :

- La préservation des zones où les herbes soient laissées hautes,
- L'aménagement et déchiffrement du chemin Fudal,
- La fixation des berges en plantant des Aulnes.

Stand #5 - PEM Arlac (Mérignac)

Lors de ce stand, les participants ont davantage encouragé des actions de sensibilisation de tous les publics, en particulier les jeunes, d'optimisation de la gestion des déchets et d'aménagement des berges. D'une part, ils proposent d'organiser des nettoyages citoyens en associant le collectif de la maison de quartier des habitants d'Arlac et les collègues mais également de créer un club de nettoyage en lien avec des écoles volontaires.

D'une autre part, les participants souhaitent la mise en place de mesures limitant les usages et l'optimisation de la gestion des déchets. Par exemple, ils proposent l'installation des bacs de récupération des eaux contaminées à côté des entreprises afin d'éviter qu'elles soient déversées dans les cours d'eau. Concernant les berges, des actions d'aménagement, de protection contre la pollution et de dragage des sédiments sont accueillies favorablement par les participants.

En outre, les participants défendent les actions de reforestation et de renaturation des berges dans l'ensemble des cours d'eau. A ce propos, ils sont en attente de l'intervention autour de Pessac Alouette et de la Forêt du Bourgailh afin d'éviter les inondations et de la plantation de plantes phytosanitaires et filtrantes.

Par ailleurs, les participants encouragent **le déploiement d'un volet de communication** et de soutien financier aux associations environnementales.

LES BALADES-DÉBAT

Balade débat « Le long des Ontines » à Mérignac

Des positionnements en faveur de la quiétude de la biodiversité et des riverains dans le tronçon de la Rue de la Clairière des Ontines et la Rue du Haras

À la suite de la visite d'un tronçon fermé et inaccessible au public situé à la hauteur de la Rue de la Clairière des Ontines, les participants ont manifesté leur **opposition à l'ouverture permanente du site** afin de favoriser la préservation de la biodiversité mais également la quiétude des riverains. Néanmoins, ils sont plutôt favorables pour une ouverture dite exceptionnelle des lieux, par exemple, à l'occasion des sensibilisations auprès des publics scolaires, ou bien, pour des visites-guidées encadrées par des experts.

En outre, les participants se positionnent majoritairement **en faveur de la fermeture au public** du tronçon visité à la Rue du Haras. Ils proposent de privilégier une délimitation à l'aide d'une haie végétale. Parallèlement, les participants proposent de favoriser la protection des berges et de les végétaliser en privilégiant des espèces pouvant produire de l'ombre.

Un consensus pour la protection des berges par le génie végétal

Les participants se positionnent de manière consensuelle en faveur de l'utilisation du génie végétale dans les berges afin de favoriser leur protection. Parallèlement, les participants mettent l'accent sur l'importance de lutter contre la présence et la prolifération de rats et d'autres rongeurs qui pourraient fragiliser les berges du ruisseau.

Un positionnement favorable sur un projet de renaturation des Ontines dans le bassin de rétention « Chêne Vert »

Les participants se montrent favorables à l'idée d'un projet de renaturation du bassin de rétention « Chêne Vert ». Ils considèrent appropriée la préservation de l'écosystème dans la zone humide, ce qui favoriserait la continuité et les fonctionnalités écologiques.

Balade débat « Le Peugue – La forêt du Bourgailh » à Pessac

Un avis positif à l'ouverture au public en fonction des usages et un regard favorable sur les travaux des berges

Afin de préserver la biodiversité et de limiter le risque d'incivilités, les participants donnent un avis positif à l'ouverture des espaces au public en fonction des usages. Ils sont favorables à des usages tels que la promenade, les sensibilisations thématiques, l'accès au public scolaire, des activités encadrées par un garde ainsi qu'à la délimitation d'espaces pour chaque public.

Quant aux travaux sur les berges, les participants se manifestent en faveur d'études ciblées et en fonction des surfaces identifiées. Ils sont plutôt sensibles à l'importance de ces travaux et considèrent que l'opération devrait être déclarée d'intérêt général.

Une bonne acceptabilité des travaux et un positionnement en faveur de la gestion d'espèces invasives

A la suite de l'observation d'espèces invasives sur le tronçon visité, les participants sont favorables aux travaux réalisés pour stopper leur propagation. Ils portent un regard attentif sur l'efficacité de la démarche afin d'éviter de la renouveler trop souvent.

On constate une bonne acceptabilité des travaux prévus par la collectivité à l'automne, tels qu'exposés par les équipes de Bordeaux métropole. Il semble en effet essentiel de se réapproprier les savoirs anciens et de s'inspirer des pratiques expérimentées sur d'autres territoires afin d'obtenir de meilleurs résultats face aux inondations et pour la protection de la biodiversité. Ils reconnaissent l'importance de l'appropriation des travaux par les riverains et les usagers, qui devrait être facilitée par une communication dédiée.

Par ailleurs, les participants se positionnent contre les ouvrages réalisés en béton et, par conséquence, ils se positionnent en faveur des travaux de renaturation.

Une adhésion des participants sur l'engagement de la collectivité dans des actions de renaturation des cours d'eau au sein du bassin de rétention

Les participants adhèrent à l'idée d'un projet de renaturation du bassin de rétention dont la priorité serait de préserver le naturel et d'avoir des panneaux informatifs. A ce sujet, ils considèrent important de faire une distinction entre le bassin et les berges car les animaux y ont accès.



SYNTHESE

> Des points de convergence autour de la priorité de trois enjeux thématiques : les activités humaines, les aménagements à proximité et la ressource en eau

Si tous les constats issus du diagnostic technique ont attiré l'attention des participants lors des différents formats participatifs, trois enjeux thématiques se positionnent comme prioritaires à l'égard de la perception des participants sur l'état actuel des cours d'eau du bassin versant du Peugue :

- **Les activités humaines** : des actions de lutte contre les rejets domestiques et industriels des cours d'eau, des actions de gestion des zones de dépôt de déchets, des actions de lutte contre les obstacles créés par l'activité humaine.
- **Les aménagements à proximité** : des actions de protection et d'aménagement des berges et des abords des ruisseaux, notamment par le génie végétal.
- **La ressource en eau** : des actions de restauration de la continuité écologique, des actions de gestion des risques d'inondation et de préservation de la qualité des eaux.

Parallèlement, les participants sont force de proposition de trois types d'actions spécifiques :

- Des actions de **prévention** en faveur du maintien de l'écoulement naturel de l'eau et la stabilité des berges, et des actions de prévention et de sensibilisation autour de l'éducation environnementale à destination du grand public et du public scolaire ;
- Des **mesures correctives** en cas du non-respect de la réglementation contre la pollution ;
- Des actions de **préservation** de la faune et de la flore.

Ils se positionnent en faveur d'une gestion de la biodiversité par :

- La fermeture des certaines zones de promenade au public et la limitation de l'accès en fonction des usages afin de préserver la quiétude de la biodiversité ;
- La réinstallation de la biodiversité (animale et végétale) le long des cours d'eau ;
- La réouverture à l'air libre de certaines parties canalisées du cours d'eau ;
- La gestion d'espèces invasives dans les cours d'eau.

> Des propositions pertinentes, qui ont parfois générée du débat entre les participants

Pour partie, les participants rencontrés sont voisins / usagers des cours d'eau ou militants en faveur de l'écologie / engagés dans des réseaux associatifs. Cette différence de profils a parfois entraîné des débats sur les méthodes à employer pour atteindre les objectifs partagés. Cependant, tous se sont accordés sur les points suivants :

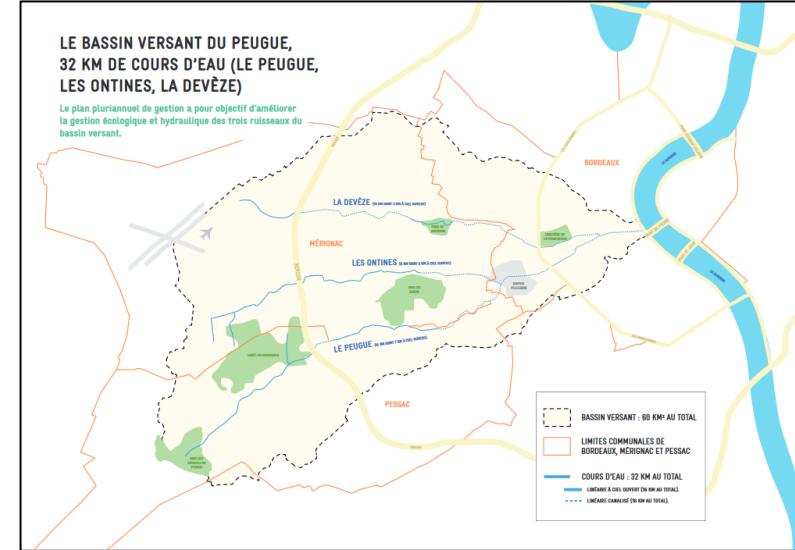
- La régulation du débit de l'eau sur la Devèze afin de favoriser la circulation de l'eau,
- La sensibilisation au sens large des usagers et le déploiement d'un volet de communication et de soutien financier,
- L'amélioration de l'efficacité des écluses et des bassins de rétention,
- La reforestation et de renaturation des berges dans l'ensemble des cours d'eau,
- Les actions préventives en lien avec les projets d'aménagement urbain.

Le mélange des formats (balades sur site / stands) a permis de rencontrer des profils différents. Malgré cela, des grandes lignes de convergence ont pu être identifiées.

La prochaine étape devra permettre de challenger les participants sur la mise en œuvre concrète des principes d'un futur plan de gestion.

ANNEXES

Annexe 1 : Flyer « Participez au diagnostic du plan de gestion (Phase 1) »



COMMENT PARTICIPER AU DIAGNOSTIC DU BASSIN VERSANT DU PEUGE ?

Les citoyens aussi peuvent contribuer au diagnostic : c'est simple et ouvert à tout le monde !

Pour participer, c'est simple ! Vous pouvez :

- soit remplir la formulette ci-contre, puis la déposer à la mairie (ou à votre mairie de quartier) de Bordeaux, Mérignac ou Pessac ;
- le prendre en photo et l'envoyer par mail à centregemapi@bordeaux-metropole.fr ;
- soit vous connecter au site participation de Bordeaux Métropole et exprimer en ligne vos avis et vos idées (voir adresse et Code QR ci-dessous).

Calendrier prévisionnel du plan pluriannuel de gestion (dates susceptibles d'évoluer)

JUSQU'À MAI 2024	Etat des lieux et diagnostic du territoire, par quartier et par cours d'eau, et préconisations et recommandations
Printemps - été 2024	Élaboration de la stratégie et du programme (en complément de l'état des lieux)
Automne - hiver 2024	Élaboration du plan d'action et de la programmation (les citoyens pourront participer à nouveau)
2025	Instruction réglementaire des documents
A partir de fin 2025	Application du plan de gestion

Informez-vous et contribuez en ligne dès maintenant via le site participation de Bordeaux Métropole

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/plan-de-gestion-du-peuge>

QR code :

FORMULAIRE DE CONTRIBUTION CITOYENNE AU DIAGNOSTIC DES COURS D'EAU (BASSIN VERSANT DU PEUGE)

Pour contribuer à l'état des lieux du Peuge, des Ontines et de la Devèze, remplissez ce formulaire, découpez-le et déposez-le dans votre Mairie (Bordeaux, Pessac ou Mérignac). Envoyez le transmettra au service GEMAPI de Bordeaux Métropole.

Vous pouvez aussi le prendre en photo et l'envoyer par mail à centregemapi@bordeaux-metropole.fr

Date limite : 22 avril 2024

COMMUNE CONCERNÉE	DATE

Quelles sont, selon vous, les actions ou priorités à intégrer dans le futur plan pluriannuel de gestion de ces cours d'eau ?

Quelles sont vos activités et pratiques habituelles ou occasionnelles à proximité du ruisseau ?

Quelles sont, selon vous, les actions ou priorités à intégrer dans le futur plan pluriannuel de gestion de ces cours d'eau ?

Quelles sont vos activités et pratiques habituelles ou occasionnelles à proximité du ruisseau ?

BORDEAUX MÉTROPOLE

Annexe 2 : Flyer « Définir la stratégie du plan de gestion (Phase 2) »

LE PLAN PLURIANNUEL DE GESTION SERT À PLANIFIER LES ACTIONS DES 10 PROCHAINES ANNÉES POUR PRÉSERVER LE BASSIN VERSANT DU PEUGUE. APRÈS LE DIAGNOSTIC, IL ENTRE MAINTENANT DANS SA PHASE 2 : DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'ACTION. ET VOUS POUVEZ Y CONTRIBUER !

QUEL EST-CE QUE LE BASSIN VERSANT DU PEUGUE ?

Les ruisseaux du Peugue, des Ontines et de la Devèze drainent leur eau à l'ouest et au sud-ouest. Ils descendent vers l'est, sur une longue cumulée de 36 kilomètres, avant de se jeter dans la Garonne à l'aval de Bordeaux. Au passage, ils déposent leurs eaux dans la nature en surface et sous terre, sur un territoire de 60 km². C'est ce vaste espace qu'on appelle le bassin versant du Peugue ; et c'est à cette échelle que sera réalisée la stratégie.

► [Voir plus de détails, page 5.](#)

CONTRIBUÉZ À LA STRATÉGIE, EN NOUS SIGNALANT CE QUI EST PRIORITAIRE POUR VOUS !

Fais aux différents problèmes révélés par le diagnostic, il convient de définir par où commencer.

Et vous pouvez y contribuer car, en tant que riverain, promeneur ou encore amoureux de la nature, vous avez certainement votre idée. Exprimez vos priorités pour les 5 à 10 prochaines années : elles peuvent être simples, au même titre que celles des techniques que je cadre réglementaire, afin d'accompagner le comité de pilotage à la fin de l'été 2024.

► [Voir comment contribuer, pages 6 et 7.](#)

ON EN SAIT MAINTENANT DAVANTAGE SUR SON ÉTAT

Des cours d'eau et des zones humides en bon état sont essentiels. Ils contribuent à la faune, ils limitent les risques de crues et hébergent une faune et une flore diversifiées. Cependant, ils sont fragiles.

Le diagnostic du bassin versant du Peugue, réalisé durant l'hiver 2023/2024 sur les parties à ce jour ouvert, a révélé que les zones humides étaient peu nombreuses et en trop mauvais état pour

LE BASSIN VERSANT DU PEUGUE, 32 KM DE COURS D'EAU (LE PEUGUE, LES ONTINES, LA DEVÈZE)

pour planifier leur rôle de régulation des crues, que les arbres et arbustes étaient trop peu présents pour jouer pleinement leur rôle de protection des berges et d'épurateur de l'eau, que les habitats et autres animaux souffraient des discontinuités des corridors écologiques, etc.

3

LE DIAGNOSTIC DU BASSIN VERSANT, RÉALISÉ DURANT L'HIVER 2023-2024 NOTAMMENT GRÂCE À DES ÉTUDES DE TERRAIN ET À VOS REMARQUES, MET EN LUMIÈRE PLUSIEURS ALTÉRATIONS DE SON Fonctionnement.

DEUX FONCTIONS SONT GLOBALEMENT EN BON ÉTAT, MAIS DES PROBLÈMES SUBSISTENT

Le lit mineur des trois cours d'eau c'est-à-dire la partie comprise entre leurs deux extrémités, est majoritairement en bon état. Il est bordé d'arbres et d'arbustes, il a assez diversifiés aux poissons, batraciens et insectes. En revanche, à certains endroits, le lit peut être déformé (ce qui n'est pas propre à la rivière), et dans plusieurs sections sont bordées ou artificiellement, le ruisseau flie alors tout droit (il a un ruisseau "rectifié"). Cela dans le sens où le lit du cours d'eau est uniforme, ce qui pose problème pour la faune et pour la qualité de l'eau (son oxygénation, sa tenue en sédiments, etc.).

Les fonctions hydrologiques sont elles aussi assurées de manière globalement satisfaisante. Par exemple, on ne constate pas de grosses dépressions de débit au cours des périodes de crues, on observe très peu de prélèvements par pompage et peu de mouins, vannes, pelles qui pourraient gêner les cours d'eau. Cependant, le temps d'écoulement est très faible, il ne reste que peu de place aux ruisseaux pour déborder lors de pluies intenses. Pour instant, on constate peu d'inondations par débordement des cours d'eau, celles qui sont provoquées par un trop-plein des ruisseaux d'eaux pluviales, mais le problème pourrait se poser à l'avenir.

5

PHASE 2 : POUR DÉFINIR UNE STRATÉGIE RÉALISTE, IL FAUT À PRÉSENT ÉTABLIR DES PRIORITÉS. ET VOUS, QUELS CHOIX FERIEZ-VOUS ?

Quels enjeux devrions-nous prioriser sur 5 à 10 ans, dans la liste ci-dessous (que vous pouvez compléter), et pourquoi ? Vos arguments seront étudiés par le comité de pilotage à la fin de 2024.

TRIERS POINTS SONT DAVANTAGE ALTERÉS

Le point noir principal, ce sont les berges des trois rivières. En beaucoup d'endroits, les arbres et arbustes (on parle de "ripiéve") sont absents ou peu développés : c'est une mauvaise nouvelle pour la faune et la flore, mais aussi pour les cours d'eau qui contribuent à freiner leur érosion ; pour les insectes et invertébrés, etc. Au contraire, les espèces invasives comme la Renouée du Japon ou le Chêne vert sont des invasions d'arrachage. De nombreux berges ont été artificielles pour le conforter, au moyen de pieux en bois, de bordures béton, d'énrochements (voir photo page 2).

Le lit major (c'est-à-dire l'espace maximal que le cours d'eau peut mesurer dans les périodes d'écoulement très élevées) est très urbain. Par conséquent, si les cours d'eau venaient à déborder, il devraient le faire sur des zones bâties. Par ailleurs, les rivières sont devenues très peu nombreuses alors qu'elles jouent un rôle essentiel "d'épargne", en absorbant l'eau lorsqu'il y en a trop dans les ruisseaux et en leur résistant dans le cas de crues.

Enfin, la continuité des écoulements et de la faune des rivières est très perturbée par l'urbanisation (les ponts (et les ponts sont nombreux car le bassin versant est très urbanisé) ou d'autres ouvrages.

6

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU ?

La totalité des eaux pluviales se déversent dans les trois ruisseaux, ce qui peut altérer la qualité de leur eau et nuire à la biodiversité, mais aussi aux promeneurs et aux riverains des parties à ce jour ouvert.

On peut améliorer la qualité de l'eau, par exemple en restaurant les zones humides et en améliorant la rigueur des déchets à épuiser les eaux pluviales avant qu'elles ne parviennent aux rivières, en réduisant les sources de pollution sur certains secteurs, etc.

PROTEGER LES ZONES HABITÉES CONTRE LES INONDATIONS ?

Peu d'inondations liées aux cours d'eau sont aujourd'hui constatées (les inondations sont plutôt liées à la saturation

ASSURER UNE QUANTITÉ D'EAU SUFFISANTE ?

Si les ruisseaux viennent à manquer d'eau (en été notamment), alors ils courent moins bien et stagnent, et toute la faune et la flore qui en dépendent en souffrent.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Hiver 2023-printemps 2024
 - Phase 1 : diagnostic
 - Printemps - été 2024
 - Automne - hiver 2024
 - Phase 3 : plan d'action
- 2025
 - Instruction réglementaire
 - Fin 2025 : Début d'application du plan de gestion (pour 5 à 10 ans)

COMMENT CONTRIBUER À DÉFINIR LA STRATÉGIE ?

PARTICIPÉZ À UNE BALADE

Trois balades-défilé pour mieux comprendre le diagnostic et pour échanger avec les riverains avec l'équipe-projet et d'autres citoyens !

- mercredi 19 juin, 14h30, autour du bois de la Devèze
- mardi 25 juin à 18h, le long des Ontines (quartier des Eyssems)
- samedi 6 juillet à 10h, autour de la forêt du Bourgau

Inscription préalable obligatoire sur : [https://participation.bordeaux-metropole.fr](#) ► [Plan de gestion du Peugue](#)

EXPRIMEZ-VOUS SUR LE SITE

Consulter des documents complémentaires et exprimer vos priorités avant le lundi 15 juillet 2024 (voir le lien ci-dessus) !

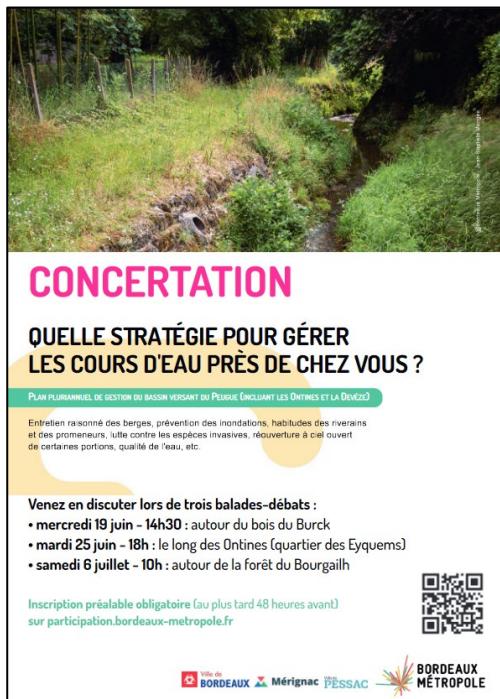
BORDEAUX MÉTROPOLE

Service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemap) Espérance Charles de Gaulle 33076 Bordeaux cedex [centregemap@bordeaux-metropole.fr](#)

Bilan de concertation

Phase 2 : Elaboration de la stratégie du plan pluriannuel de gestion du plan de gestion du bassin versant du Peugue.

Annexe 3 : Affiche promotion des balades-débat phase 2



PRÉSENTATION COMMENT ÇA MARCHE ? SE CONNECTER / CRÉER UN COMPTE

Rechercher Recherche avancée

PARTICIPATION BORDEAUX MÉTROPOLE

PARTICIPATIONS PAR THÉMATIQUES CARTE DES PARTICIPATIONS AGENDA COMMUNAUTÉ AIDE CONTACT

Vous êtes ici : Accueil > Participations par thématiques > Développement durable > Améliorer la gestion écologique et hydraulique du Peugue

AMÉLIORER LA GESTION ÉCOLOGIQUE ET HYDRAULIQUE DU PEUGUE

> PARTAGER SUIVRE CETTE PARTICIPATION

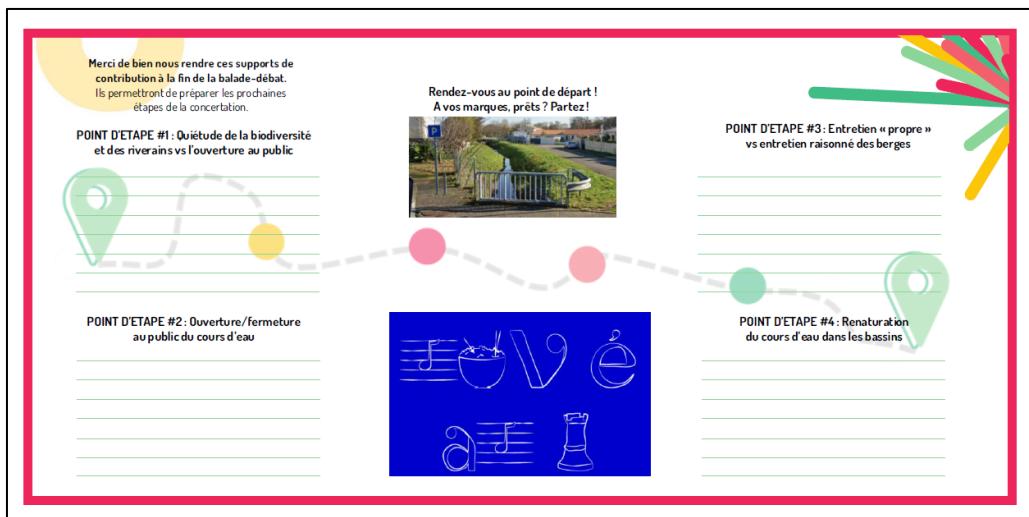
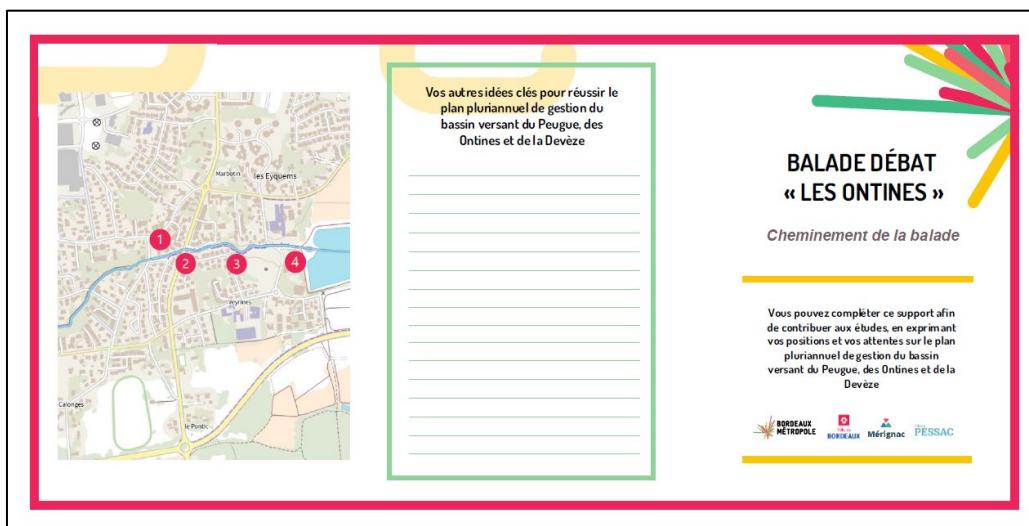
PARTICIPATION EN COURS Publié le 28 / 03 / 2024

Un plan pluriannuel de gestion (PPG) est en cours d'élaboration à l'échelle du bassin versant qui réunit le Peugue, les Ontines et la Devèze sur les communes de Bordeaux, Mérignac et Pessac. Il déterminera les actions prioritaires, sur 5 à 10 ans, pour préserver les ruisseaux, prévenir les risques naturels et protéger ou restaurer la biodiversité.

Le diagnostic de l'état et du fonctionnement actuels du bassin versant ont été réalisés. C'est au tour de la stratégie : et vous pouvez toujours y

Annexe 4 : Mise en ligne site de la participation Bordeaux Métropole

Annexe 5 : Support de contribution pour la balade-débat #2 « Le long des Ontines », quartier des Eyquems (Mérignac)



Annexe 6 : Support de contribution de la balade-débat autour de la Forêt du Bourgailh à Pessac

